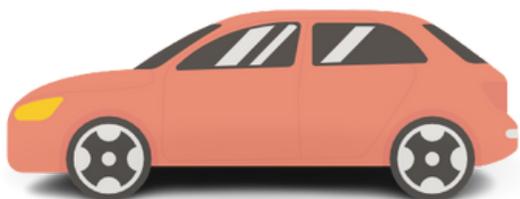


Guide de la mobilité

Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources

Janv. -
Juin. 2024

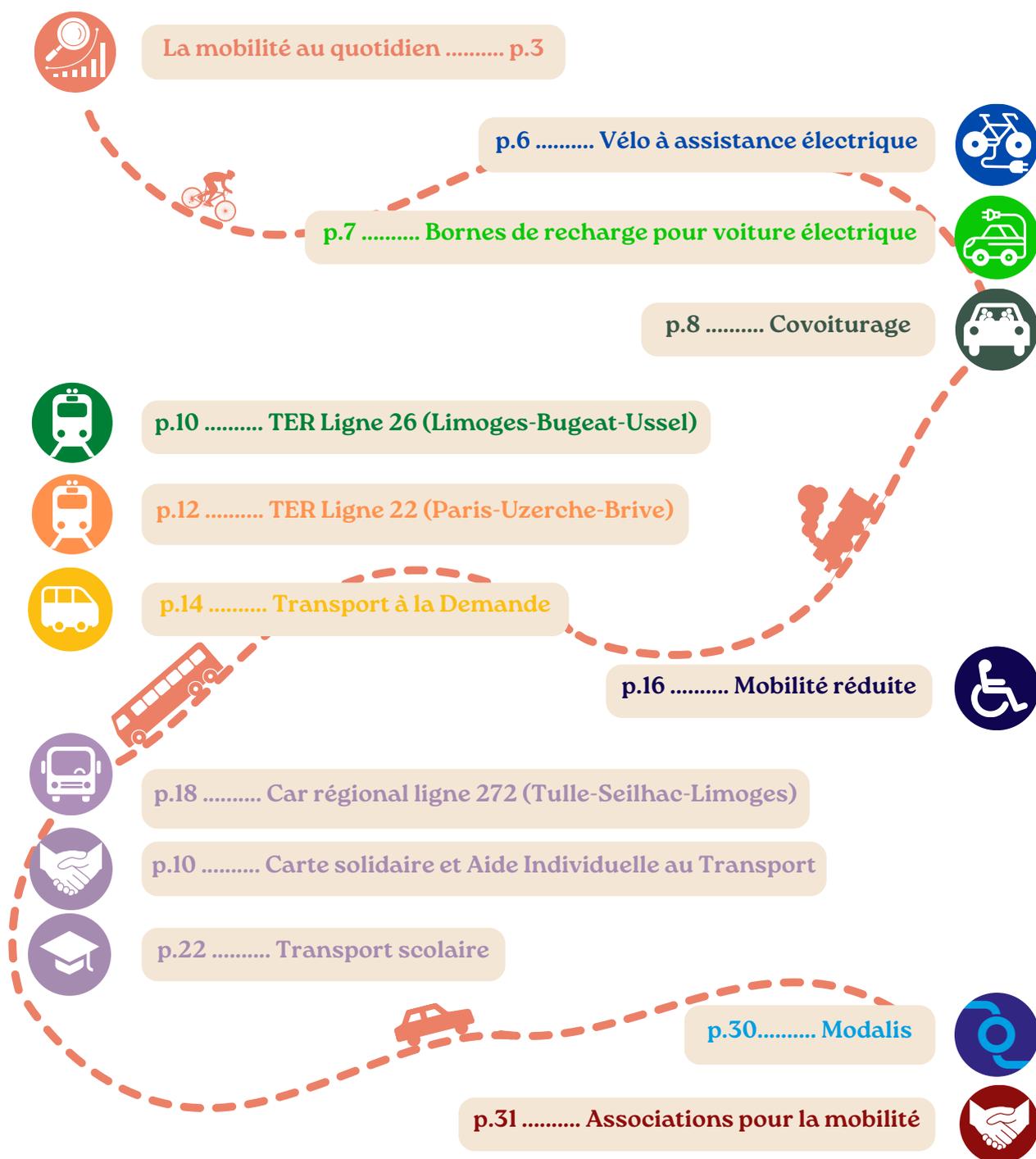


Comment se déplacer en Vézère Monédières Millesources ?

Afin de faciliter vos déplacements, la Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources a développé un guide de la mobilité.

Ce livret recense les différents services de transport, publics ou associatifs, accessibles sur le territoire. Chaque fonctionnement y est détaillé afin de simplifier et de promouvoir leur utilisation.

Vous souhaitez vous rendre à la gare pour partir en vacances ? Vous êtes adepte des modes de transport écoresponsables ? Collégien, lycéen ou actif, vous faites tous les jours le même trajet entre votre établissement ou lieu de travail et votre domicile ? Découvrez le service qui vous correspond le mieux.



Ce guide présente un version simplifiée du fonctionnement des services. Il sera actualisé dès que des changements de fonctionnement seront opérés ou que des nouveaux services seront créés.

N'hésitez pas à vous rendre sur les sites internet des différents services afin d'avoir plus de renseignements.



La mobilité au quotidien

Les déplacements occupent une place majeure dans le quotidien des Français(s) (hors vacances).

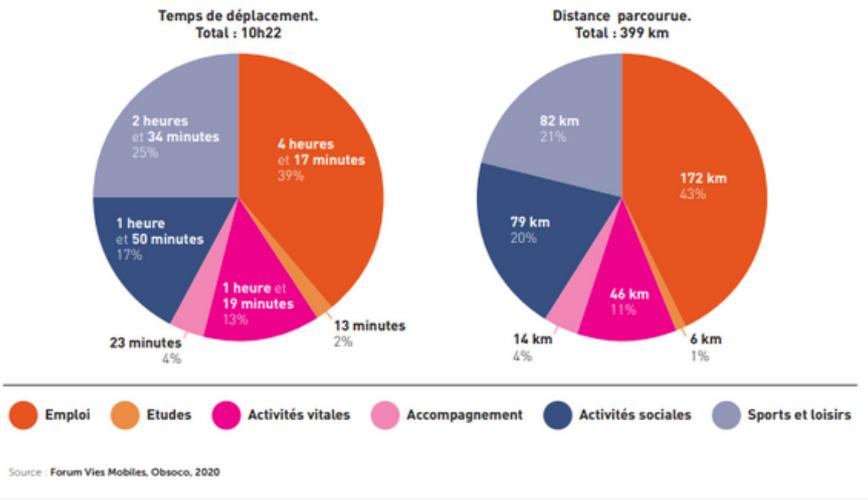
En moyenne, un(e) Français(e) se déplace 10h/semaine et parcourt environ 400km.

Cela représente, chaque semaine, une journée et demie de travail et un trajet Paris-Nantes.

Certain(e)s Français(es) consacrent jusqu'à 5h/jour à leurs déplacements.

Le travail reste le 1er motif de déplacement au quotidien.

Les déplacements hebdomadaires des Français



La voiture dans les trajets des Français :

Pour les activités sociales

PORTÉE	Entre 0 et 9 km par trajet	Entre 9 et 20 km par trajet	Entre 20 et 30 km par trajet	Plus de 30 km par trajet
% des personnes utilisant uniquement la voiture lors de leurs déplacements	27%	49%	56%	56%

Pour les activités de sport et loisir

PORTÉE	Entre 0 et 9 km par trajet	Entre 9 et 20 km par trajet	Entre 20 et 30 km par trajet	Plus de 30 km par trajet
% des personnes utilisant uniquement la voiture lors de leurs déplacements	15%	34%	38%	48%

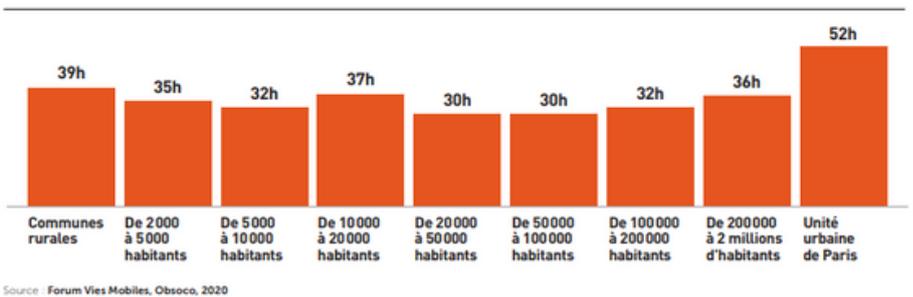
Source : Forum Vies Mobiles, Obsoco, 2020

Pour effectuer ces déplacements, la voiture demeure le mode de transport privilégié des Française(s)



Hors Paris, c'est dans les territoires ruraux que les déplacements domicile-travail sont les plus importants (39h/semaine en moyenne).

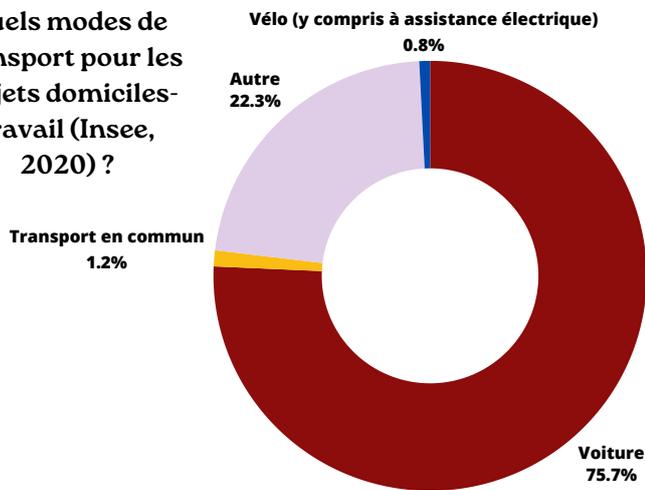
Durée des déplacements domicile-travail hebdomadaires en fonction de la taille de l'unité urbaine de résidence



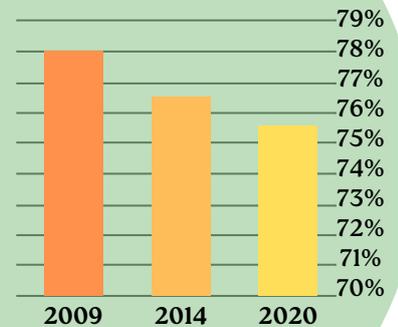
Comment se déplace-t-on en Vézère Monédières Millesources ?

Focus sur les trajets domicile-travail

Quels modes de transport pour les trajets domiciles-travail (Insee, 2020) ?



Part des déplacements domicile-travail effectués en voiture



50% des actifs de plus 15 ans travaillent dans une autre commune que leur commune de résidence



15 à 20% des actifs résident à 30min ou plus de leur lieu de travail

La mobilité est un enjeu majeur pour le territoire intercommunal. Comme d'autres territoires ruraux, celui de la Communauté de communes Vézère Monédières Millesources est marqué par un allongement des temps de trajets quotidien. Cela concerne l'accès aux soins, à la culture, aux établissements scolaires, aux infrastructures sportives, aux supermarchés, mais aussi les trajets domicile-travail.

Néanmoins notre territoire dispose d'une offre grandissante de services de transport.

2 gares TER sont notamment présentes sur les communes de Bugeat et Lacelle. Elles permettent ainsi de relier Ussel et Limoges.

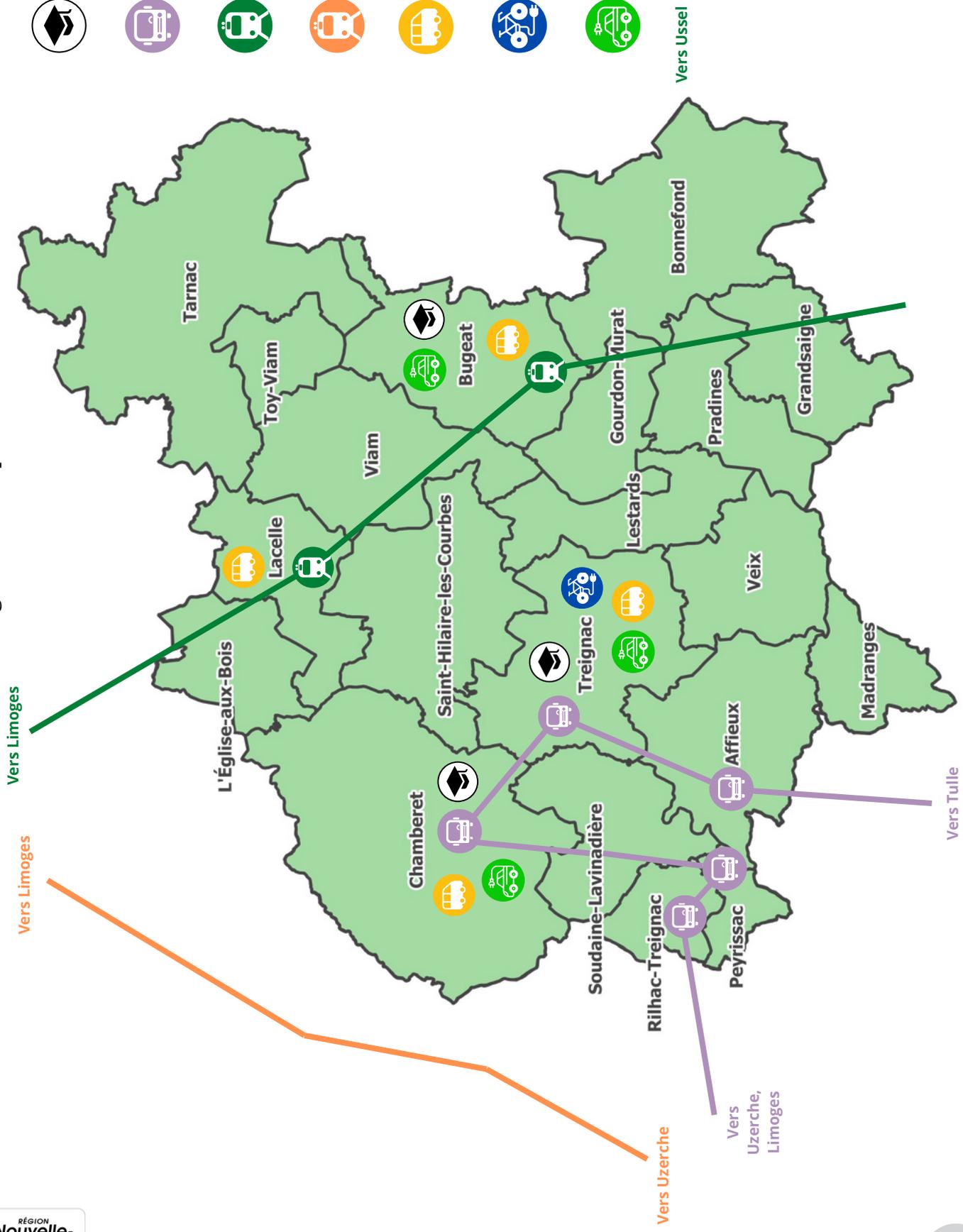
Depuis quelques mois la Communauté de communes a développé un service de location de vélos à assistance électrique, afin de rendre vos trajets du quotidien plus verts.

Enfin un service de Transport à la Demande vous permet de relier votre domicile à l'un des 6 points de dépôt du territoire intercommunal.

Carte des services de mobilité sur le territoire

(hors lignes de transport scolaire)

-  Etablissements scolaires accessibles en transport scolaire
-  Car régional Ligne R6 Tulle - Seilhac - Limoges
-  TER Ligne 26 Limoges - Ussel
-  TER Ligne 22 Limoges - Uzerche - Brive
-  Arrêts/points de dépôts Transport à la Demande
-  Bornes recharge + location vélo à assistance électrique
-  Borne de recharge voiture électrique





Location de vélo à assistance électrique

Location longue durée vélo électrique

Informations :

www.ccv2m.fr

Réservation :

06 12 54 25 50

loc-velo@ccv2m.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VÈZÈRE MONÉDIÈRES MILLESOURCES



Du jus dans les pédales

Le service de location de vélos à assistance électrique

TARIFS

Location de 1 à 4 mois	50€/mois
Location de 1 à 4 mois (déc. à mars)	35€/mois
Remorque enfants	15€/mois
Porte-bébé	5€/mois
Vélo cargo (longtail)	65€/mois

Pièces justificatives

- *RIB
- *Pièce d'identité
- *Justificatif de domicile
- *Assurance responsabilité civile

A indiquer lors de la demande de réservation

- *Accessoires souhaités (sacoche, panier)
- *Numéro de téléphone + mail
- *Durée de location
- *Mois de début
- *Taille



Plus d'informations sur
www.ccv2m.fr

Par téléphone au
06 12 54 25 50

Par email à
loc-velo@ccv2m.fr



Des ateliers seront proposés au cours de l'année.
Plus d'informations sur www.ccv2m.fr/locations-utc/



Ce programme est soutenu
financièrement par l'Europe
et la Région Nouvelle-
Aquitaine

Borne de recharge pour vélo électrique

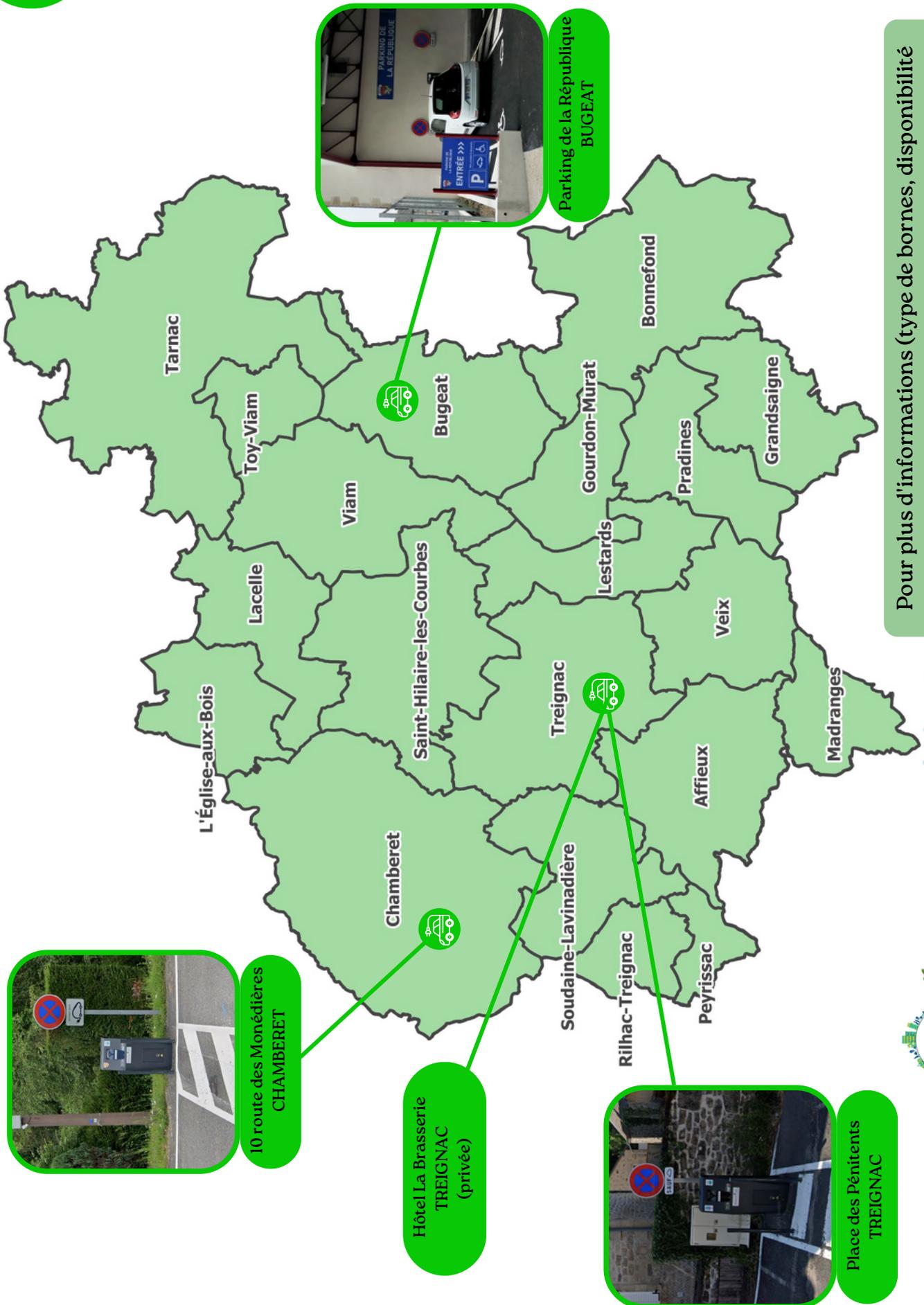


Une borne de recharge pour vélo à
assistance électrique est disponible
derrière l'Office de Tourisme (place de
la République).





Borne de recharge pour voiture électrique



Pour plus d'informations (type de bornes, disponibilité en temps réel, tarifs, ...), rendez-vous sur le site <http://www.mobive.fr>



Covoiturage

Le covoiturage est un moyen efficace pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Afin d'encourager cette pratique, le Plan National "covoiturage du quotidien" a été lancé le 1er janvier 2023. Il prévoit une aide financière de 100€ pour tous ceux qui se lancent dans le covoiturage courte distance (trajets domicile-travail).



Ce dispositif n'est valable que pour les petits trajets (inférieurs à 80km). Il vise à favoriser le covoiturage sur les trajets quotidiens (entre le domicile et le lieu de travail).



Le versement de l'aide financière de 100€ s'effectue en 2 fois :

- 25€ au plus tard 3 mois après le 1er trajet
- 75€ au plus tard 3 mois après le 10ème trajet

Pour bénéficier de l'aide financière, il faut effectuer les 10 trajets dans un délai de 3 mois.



Ce dispositif est en lien avec les plateformes de covoiturage (*Blablacar, Blablacar Daily, Coopgo, Ecov, La roue verte, Mobicoop, Karos, Klaxit, Ynstant*).

Il faut donc être inscrit sur l'une de ces plateformes et passer par elle pour organiser vos trajets.



L'application à télécharger gratuitement



L'application de covoiturage domicile-travail



Je suis conducteur :

- je publie mon trajet en choisissant d'où je pars et où je m'arrête
- je reçois des propositions de la part de passagers et c'est parti !
- je suis rémunéré à chaque trajet pour chaque passager transporté



Je suis passager :

- je renseigne mes adresses de départ et d'arrivée
- je trouve un conducteur et c'est parti !
- je profite de trajets à petits prix

Mon trajet fait	Je suis payé
Entre 2 et 20km	2€
21km	2€10
22km	2€20
23km	2€30
24km	2€40
25km	2€50
26km	2€60
27km	2€70
28km	2€80
29km	2€90
De 30 à 80km	3€

Mon trajet fait	Je paye
Entre 2 et 80km	0,50cts

La différence est payée au conducteur par Klaxit et la Communauté de communes.



La Communauté de communes V2M et Klaxit sont partenaires !

Comme 55 autres collectivités en France, la Communauté de communes Vézère Monédières Millesources s'est associée à Klaxit afin de promouvoir le covoiturage quotidien sur son territoire.

L'application sera prochainement disponible pour notre territoire. La Communauté de communes communiquera dès sa disponibilité.

Les tarifs ci-dessus s'appliquent donc si au moins l'une des deux communes de votre trajet (départ ou arrivée) se trouve sur le territoire intercommunal.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VÈZÈRE MONÉDIÈRES MILLESOURCES



Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play



TER Ligne 22

Horaires valables du 10/12/23 au 05/07/24

TER Ligne 22 : LIMOGES → UZERCHE → BRIVE

LUNDI au VENDREDI

Train	Direct	TER	TER	TER	Intercité	TER	TER	TER	TER	TER	TER	Intercité	TER	TER	Intercité	
Limoges Bénédictins	05:55	06:12	07:08	08:12	10:56	12:30	13:55	16:52	17:24	18:45	19:56	20:28	21:55			
Autres gares : Solignac le Vigen, Pierre Buffière, Magnac Vicq, St Germain les Belles, La Porcherie, Masseret																
Uzerche	06:33	07:03	07:59	09:02	11:36	13:21	14:36	17:42	18:14	19:35	20:36	21:18	22:36			
Autres gares : Vigeois, Allasac																
Brive	07:00	07:33	08:29	09:31	12:02	13:51	15:02	18:11	18:43	20:04	21:05	21:47	23:02			
Correspondances											Cahors					

SAMEDI

Train	Direct	TER	TER	TER	Intercité	TER	Intercité	DIMANCHE et FÊTES			TER	Intercité			
								Direct	TER	Intercité			TER	TER	Intercité
Limoges Bénédictins	05:55	06:58	12:30	13:55	18:20	19:35		05:55	10:11	10:46	13:55	16:45	18:20	19:35	
Autres gares : Solignac le Vigen, Pierre Buffière, Magnac Vicq, St Germain les Belles, La Porcherie, Masseret															
Uzerche	06:33	07:48	13:21	14:36	19:10	20:14		06:33	11:01	11:24	14:36	17:34	19:10	20:14	
Autres gares : Vigeois, Allasac															
Brive	07:00	08:17	13:51	15:02	19:40	20:40		07:00	11:30	11:49	15:02	18:04	19:40	20:40	
Correspondances															

LUNDI au VENDREDI

Train	Intercité	TER	TER	Intercité	TER	TER	TER	Intercité	TER	TER	Intercité	TER	TER	Intercité	TER	TER	Direct
Brive	04:18	06:10	07:10	07:58	08:10	10:31	12:30	13:58	17:15	17:58	18:22	19:15	20:16				
<i>Autres gares : Allasac, Vigeois</i>																	
Uzerche	04:48	06:40	07:40	08:24	08:39	11:01	13:00	14:24	17:45	18:24	18:52	19:45	20:42				
<i>Autres gares : Masseret, La Porcherie, St Germain les Belles, Magnac Vicq, Pierre Buffière, Solignac le Vigen</i>																	
Limoges Bénédicins	05:27	07:30	08:30	09:04	09:29	11:50	13:49	15:04	18:35	19:04	19:42	20:35	21:21				
Correspondances	Paris			Paris				Paris						Paris			

SAMEDI

DIMANCHE et FÊTES																	
Train	Intercité	TER	Direct														
Brive	04:38	07:10	07:53	12:27	13:56	14:50	17:58	18:22		04:38	07:53	09:04	10:55	12:27	13:56	17:58	20:15
<i>Autres gares : Allasac, Vigeois</i>																	
Uzerche	05:11	07:40	08:19	12:57	14:22	15:20	18:24	18:52		05:11	08:19	09:32	11:22	12:57	14:22	18:24	20:42
<i>Autres gares : Masseret, La Porcherie, St Germain les Belles, Magnac Vicq, Pierre Buffière, Solignac le Vigen</i>																	
Limoges Bénédicins	05:56	08:30	09:02	13:46	15:02	16:10	19:04	19:41		05:56	09:02	10:13	12:02	13:46	15:02	19:04	21:21
Correspondances	Paris		Paris		Paris		Paris			Paris	Paris	Paris	Paris		Paris	Paris	



TER Ligne 26

Horaires valables du 10/12/23 au 05/07/24

TER Ligne 26 : LIMOGES → USSEL

LUNDI au VENDREDI

Jours	L. à V.	L. à V.	L. à V.	V.	L. à V.	V.	L. à J.
Trains	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER
Limoges Bénédictins	05:36	10:04	12:45	15:37	18:28	21:06	21:15
<i>Autres gares : St Priest Taurion, Brignac, St Léonard de Noblat, St Denis des Murs, Châteauneuf Bujaleuf</i>							
Eymoutiers	06:27	10:55	13:36	16:32	19:19	21:56	22:04
Lacelle	06:41	11:09	13:50	16:45	19:33	22:10	22:18
Bugeat	06:50	11:19	13:59	16:54	19:42	22:19	22:27
<i>Autres gares : Pérols (arrêt à la demande), Jassonneix (arrêt à la demande), Meymac</i>							
Ussel	07:28	11:56	14:36	17:38	20:19	22:56	23:04
Correspondances							

SAMEDI

DIMANCHE et FÊTES

Trains	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER
Limoges Bénédictins	07:49	10:04	14:26	18:27	10:04	12:15	15:54	18:26	21:15
<i>Autres gares : St Priest Taurion, Brignac, St Léonard de Noblat, St Denis des Murs, Châteauneuf Bujaleuf</i>									
Eymoutiers	08:40	10:55	15:16	19:19	10:55	13:03	16:43	19:19	22:04
Lacelle	08:55	11:09	15:30	19:33	11:09	13:17	16:58	19:33	22:18
Bugeat	09:04	11:19	15:39	19:42	11:19	13:27	17:07	19:42	22:27
<i>Autres gares : Pérols (arrêt à la demande), Jassonneix (arrêt à la demande), Meymac</i>									
Ussel	09:41	11:56	16:16	20:19	11:56	14:04	17:44	20:19	23:04
Correspondances		Clermont-Ferrand			Clermont-Ferrand				

TER Ligne 26 : USSEL → LIMOGES

LUNDI au VENDREDI

Jours	L. à V.	L. à V.	L. à V.	L. à V.	V.	L. à V.	V.
Trains	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER
Ussel	06:12	08:09	10:40	12:34	15:13	17:59	20:31
<i>Autres gares : Meymac, Jassonneix (arrêt à la demande), Pérols (arrêt à la demande)</i>							
Bugeat	06:51	08:46	11:18	13:11	15:50	18:36	21:12
Lacelle	07:02	08:55	11:27	13:20	15:59	18:45	21:21
Eymoutiers	07:18	09:09	11:41	13:35	16:13	18:59	21:37
<i>Autres gares : Châteauneuf Bujaleuf, St Denis des Murs, St Léonard de Noblat, Brignac, St Priest Taurion</i>							
Limoges Bénédicins	08:12	09:58	12:31	14:24	17:04	19:49	22:28
Correspondances	Bordeaux		Bordeaux		Bordeaux	Paris	

SAMEDI

DIMANCHE et FÊTES

Trains	TER							
Ussel	06:44	09:54	12:34	17:59	09:54	12:48	15:43	17:59
<i>Autres gares : Meymac, Jassonneix (arrêt à la demande), Pérols (arrêt à la demande)</i>								
Bugeat	07:22	10:32	13:11	18:36	10:32	13:26	16:20	18:36
Lacelle	07:31	10:41	13:20	18:45	10:41	13:35	16:29	18:45
Eymoutiers	07:45	10:56	13:35	18:59	10:56	13:50	16:43	18:59
<i>Autres gares : Châteauneuf Bujaleuf, St Denis des Murs, St Léonard de Noblat, Brignac, St Priest Taurion</i>								
Limoges Bénédicins	08:33	11:44	14:24	19:49	11:44	14:38	17:34	19:49
Correspondances	Paris	Paris		Paris	Paris	Paris	Paris	Paris



Le Transport à la Demande (TAD)



Le service de Transport à la Demande est un service de transport intercommunal qui vous permet de relier votre domicile à l'un des 6 arrêts énoncés ci-après. Contrairement à un bus, le véhicule de Transport à la Demande vous prend devant chez vous et vous redépose devant chez vous.



Ce service s'adresse aux habitants (résidences principales ou secondaires) de l'une des 20 communes du territoire intercommunal : *Affieux, Bugeat, Bonnefond, Chamberet, Gourdon-Murat, Grandsaigne, L'Eglise-aux-bois, Lacelle, Lestards, Madranges, Peyrissac, Pradines, Rilhac-Treignac, Saint Hilaire les Courbes, Soudaine-Lavinadière, Tarnac, Toy-Viam, Treignac, Veix, Viam.*



Le service TAD vous permet de relier votre domicile à l'un des 3 centres-bourg suivants :

- *Centre-bourg de Bugeat (place de la Gare)
- *Centre-bourg de Chamberet (place de la Mairie)
- *Centre-bourg de Treignac (place de la République)

Le service TAD vous permet aussi de relier l'une des 3 gares suivantes :

- *Gare de Bugeat
- *Gare de Lacelle
- *Gare d'Uzerche



Vous pouvez donc relier votre domicile à l'un de ces 6 arrêts OU relier l'un de ces 6 arrêts à votre domicile. A partir du 20 novembre et jusqu'au mois de mars, un arrêt vous est proposé aux Restos du Cœur (256 ZAC de l'Angle, 19370 Chamberet) le jeudi matin (dépôt sur place à 9h30 et retour vers votre domicile à 11h30).



Les réservations se font par téléphone au **0 970 870 870**
Du lundi au samedi de 8h à 19h (prix d'un appel local). Pour réserver, j'appelle au plus tard la veille de mon déplacement à 12h (ou au plus tard le vendredi à 12h pour un déplacement le lundi).



Voici les tarifs mis en place pour le service TAD :

- *1 voyage : **2€30**
- *1 voyage avec la carte solidaire : **0,40€**
- *1 aller-retour dans la journée : **4€10**
- *1 voyage vers/depuis la gare d'Uzerche : **10€**

Vos questions - nos réponses :

A quelle heure le véhicule TAD vient-il me chercher chez moi ?

L'heure auquel le véhicule de TAD vient vous chercher chez vous dépend de là où vous habitez et de là où vous souhaitez aller. Il est calculé en fonction de la distance qui sépare ces deux points et vous est communiqué lors de votre réservation. Il en est de même pour l'heure auquel le véhicule vous redépose chez vous. Le chauffeur du véhicule se permet de vous appeler dans les jours précédant le transport pour vous confirmer l'heure à laquelle il vient vous chercher.

Le véhicule me dépose à la gare d'Uzerche à 8h19 mais mon train est à 8h19, comment puis-je être sûr(e) de ne pas rater mon train ?

L'heure indiquée auquel le véhicule vous dépose à la gare correspond à un horaire de train. Le chauffeur du véhicule de TAD prend une marge d'une dizaine de minutes afin que vous puissiez prendre votre train en toute sérénité.

J'ai une question ou une remarque sur le service TAD, à qui puis-je m'adresser ?

Pour toute question, remarque ou demande d'information, vous pouvez envoyer un mail à tad@ccv2m.fr.

Mon train a du retard, est-ce que le véhicule de TAD m'attendra quand même à la gare ?

En cas de retard de votre train, vous pouvez appeler la centrale de réservation ou le chauffeur du véhicule (il vous aura appelé dans les jours précédents, gardez son numéro en mémoire) pour informer de la durée du retard.

Le véhicule de TAD vous attendra à la gare si le retard n'est pas trop conséquent (quelques minutes). Au-delà, le véhicule de TAD ne pourra malheureusement pas assurer la course.

Pourquoi le service TAD ne fonctionne plus tous les jours de la semaine ?

La compétence "Mobilité locale", incluant le Transport à la Demande appartenait jusqu'à présent à la Région Nouvelle-Aquitaine et appartient depuis le 1er septembre 2023 à la Communauté de communes.



J'utilise le service TAD pour aller dans une gare

BUGEAT

Lundi ou merc. ou vend. Le véhicule de TAD me prend devant chez moi et me dépose à la gare de Bugeat à **6h51 OU 18h34 OU 22h18**

LACELLE

Lundi ou merc. ou vend. Le véhicule de TAD me prend devant chez moi et me dépose à la gare de Laclede à **7h OU 18h43 OU 22h09**

UZERCHE

Lundi ou merc. ou vend. Le véhicule de TAD me prend devant chez moi et me dépose à la gare d'Uzerche à **8h19 OU 22h40**

J'utilise le service TAD pour revenir chez moi depuis une gare

BUGEAT

Lundi ou merc. ou vend. Le véhicule de TAD me récupère à la gare de Bugeat à **6h51 OU 18h34 OU 22h18** et me dépose chez moi

LACELLE

Lundi ou merc. ou vend. Le véhicule de TAD me récupère à la gare de Laclede à **7h OU 18h43 OU 22h09** et me dépose chez moi

UZERCHE

Lundi ou merc. ou vend. Le véhicule de TAD me récupère à la gare d'Uzerche à **8h19 OU 22h40** et me dépose chez moi

J'utilise le service TAD pour aller dans un centre-bourg

BUGEAT

Mardi ou Jeudi Le véhicule de TAD me prend devant chez moi et me dépose au centre-bourg de Bugeat (place de la Gare) à **9h30 OU 14h30**

CHAMBERET

Mardi ou Jeudi Le véhicule de TAD me prend devant chez moi et me dépose au centre-bourg de Chamberet (place de la Mairie) à **9h30 OU 14h30**

TREIGNAC

Mardi ou Jeudi Le véhicule de TAD me prend devant chez moi et me dépose au centre-bourg de Treignac (place de la République) à **9h30 OU 14h30**

J'utilise le service TAD pour revenir chez moi depuis un centre-bourg

BUGEAT

Mardi ou Jeudi Le véhicule de TAD me récupère au centre-bourg de Bugeat (place de la Gare) à **11h30 OU 17h** et me dépose chez moi

CHAMBERET

Mardi ou Jeudi Le véhicule de TAD me récupère au centre-bourg de Chamberet (place de la Mairie) à **11h30 OU 17h** et me dépose chez moi

TREIGNAC

Mardi ou Jeudi Le véhicule de TAD me récupère au centre-bourg de Treignac (place de la République) à **11h30 OU 17h** et me dépose chez moi



Mobilité réduite

Carte Mobilité Inclusion

Une seule carte pour 3 situations



Depuis le 1er janvier 2017, la Carte Mobilité Inclusion (CMI) remplace à elle seule les 3 anciennes cartes (carte de stationnement, carte de priorité, carte d'invalidité).

Elle donne les mêmes avantages et est attribuée sur les mêmes critères :

- Invalidité = pour les personnes ayant un taux d'incapacité supérieur à 80%
- Stationnement et priorité = pour les personnes ayant un taux d'incapacité inférieur à 80%



La Carte Mobilité Inclusion peut être attribuée pour une durée temporaire (1 à 20 ans) ou à titre définitif.



La Carte Mobilité Inclusion est gratuite (attention : si votre carte est perdue, volée ou abîmée, vous devez payer 9€ son remplacement).



Si vous possédez encore l'une des anciennes cartes : elle reste valable jusqu'en 2026 ou jusqu'à sa date d'expiration. Vous pouvez également demander son remplacement par la Carte Mobilité Inclusion.



Si vous bénéficiez des 2 mentions (invalidité et stationnement-priorité), 2 Cartes Mobilité Inclusion vous seront délivrées (l'une que vous pourrez laisser sur le tableau de bord et l'autre que vous pourrez emporter avec vous).



Carte d'invalidité ou de priorité*
Permettent de bénéficier de certains droits spécifiques, notamment dans les transports et les lieux publics



Carte européenne de stationnement
Permet d'utiliser les emplacements réservés



Plus d'informations sur <https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/F34049>

Transport scolaire pour les élèves en situation de handicap



Le Conseil départemental de la Corrèze prend en charge le transport des élèves en situation de handicap fréquentant un **établissement public ou privé d'enseignement général, agricole ou professionnel** quand ils ne peuvent pas utiliser les moyens de transports collectifs en raison de la gravité de leur handicap médicalement reconnu et transmis par la Commission des Droits et de l'Autonomie des personnes handicapées.



Certaines familles font le choix de transporter elles-mêmes leurs enfants. Le Conseil départemental de la Corrèze peut aider ces familles en leur allouant une aide individuelle.



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service Education-Jeunesse, par téléphone au **05 55 93 72 14** ou **05 55 93 75 28** ou par mail à transport.adapte@correze.fr

Handimobile

Le service de Transport à la Demande pour les personnes en situation de handicap



Handimobile est un service de transport à la demande du Conseil départemental de la Corrèze.



Ouvert aux personnes à mobilité réduite (adultes en situation de handicap, personnes âgées de 60 ans et +) ne pouvant pas emprunter les réseaux de transport public classiques, Handimobile est exclusivement réservé aux Corrèziens titulaires de la carte mobilité inclusion (ex carte européenne de stationnement).



Ce service couvre toute la Corrèze et concerne l'ensemble de vos déplacements.

A l'exception :

- des trajets domicile/travail
- des trajets dont l'origine et la destination se trouvent sur le territoire de l'Agglomération de Brive (voir avec Libéo Accessible - 05 55 74 20 13)

Les circuits sont assurés de porte-à-porte, du domicile à l'adresse de destination.

Vous pouvez cumuler 36 déplacements/trimestre (ou 18 A/R).



Handimobile fonctionne du lundi au samedi (sauf jours fériés), de 8h30 à 19h30.



Seul l'adhérent paye le transport. L'accompagnateur bénéficie de la gratuité du service.

Tarifification :

- < 10kms = 2€
- 10 à 20kms = 3€
- 20 à 30kms = 4€
- > 30kms = 6€



Les réservations se font par téléphone au 05 55 17 91 19 (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h sauf jours fériés) ou par mail à handimobile.19@kisio.com (10 jours avant le déplacement).



Les déplacements du lundi doivent être réservés avant le vendredi 16h et les déplacements de soirée doivent être réservés au moins 8 jours ouvrables à l'avance.

Ces réservations peuvent être annulées jusqu'à la veille du déplacement avant 16h. Passé ce délai, vous serez redevable du prix de ce déplacement.



Plus d'informations :

<https://www.correze.fr/nos-missions/routes-transports/transports-deplacements/transports>

CAR



Car Régional Ligne 272 (ancienne ligne R6)

Période scolaire (11/12/2023 - 05/07/2024)



	Tulle - Seilhac - Treignac - Limoges							
	Lundi au vendredi	Lundi au vendredi	Lundi, mercredi et samedi	Lundi au samedi	Mercredi	Lundi au samedi	Vendredi et Jours de sortie scolaire	Lundi au vendredi
Tulle (gare)	06h00	09h00		12h30	13h10	17h00	17h00	18h10
Tulle (quai Gabriel Péri)	06h03	09h02		12h33	13h12	17h10	17h10	18h12
Seilhac (place de l'horloge)	06h26*	09h23		12h56*	13h35	17h34*	17h34	18h36*
Affieux (le bourg)	07h26	09h45		13h29	13h59	17h59		19h01
Affieux (Vergonjeanne)	07h27	09h46		13h30	14h00	18h00		19h02
Treignac (le bourg)	07h31	09h50	09h10	13h33	14h03	18h03		19h05
Chamberet (le bourg)	07h43		09h20	13h43	14h13		18h30	19h15
Peyrissac (le bourg)								
Rilhac-Treignac (le bourg)								
Uzerche (Pont neuf)								
Uzerche (gare)								
Limoges (CIEL - gare)								
Limoges (place Jourdan)			10h16					
Limoges (place Winston Churchill)			10h20					

Plus d'informations : 0970 870 870

Période scolaire (11/12/2023 - 05/07/2024)



Limoges - Treignac - Seilhac - Tulle							
	Lundi au vendredi	Lundi et Jours de rentrée scolaire	Lundi au vendredi	Lundi au vendredi	Lundi au vendredi	Lundi, mercredi et samedi	Lundi au vendredi
Limoges (place Winston Churchill)						17h00	
Limoges (place Jourdan)						17h04	
Limoges (CIEL - gare)						17h12	
Chamberet (le bourg)		06h15	07h45	12h15	16h45	18h10	
Rilhac-Treignac (le bourg)		06h30					
Peyrissac (le bourg)		06h35					
Treignac (le bourg)	06h27		07h55	12h25	16h55	18h20	18h03
Affieux (Vergonjeanne)	06h29		07h57	12h27	16h57		18h05
Affieux (le bourg)	06h31		07h59	12h29	16h59		18h07
Uzerche (gare)							
Uzerche (Pont neuf)							
Seilhac (place de l'horloge)	06h58*	07h05	08h25	12h55*	17h25		18h33*
Tulle (Gambetta)	07h20	07h27	08h42	13h20			18h51
Tulle (place Brigouleix)	07h22	07h29	08h44	13h22			18h53
Tulle (gare)	07h27	07h34	08h47	13h27			18h58
Tulle (lycée Cassin)		07h55					

* changement de car à Seilhac (place de l'horloge)

Plus d'informations : 0970 870 870

Vacances scolaires (zone A)



	Tulle - Seilhac - Treignac - Limoges			
	Lundi au vendredi	Lundi, mercredi et samedi	Lundi au samedi	Lundi au samedi
Tulle (gare)	06h00		12h30	17h00
Tulle (quai Gabriel Péri)	06h03		12h33	17h10
Seilhac (place de l'horloge)	06h26*		12h56*	17h34*
Affieux (le bourg)	07h26		13h29	17h59
Affieux (Vergonjeanne)	07h27		13h30	18h00
Treignac (le bourg)	07h31	09h10	13h33	18h03
Chamberet (le bourg)	07h43	09h20	13h43	
Peyrissac (le bourg)				
Rilhac-Treignac (le bourg)				
Uzerche (Pont neuf)				
Uzerche (gare)				
Limoges (CIEL - gare)				
Limoges (place Jourdan)		10h16		
Limoges (place Winston Churchill)		10h20		

	Limoges - Treignac - Seilhac - Tulle			
	Lundi au vendredi	Lundi au vendredi	Lundi au vendredi	Lundi, mercredi et samedi
Limoges (place Winston Churchill)				17h00
Limoges (place Jourdan)				17h04
Limoges (CIEL - gare)				17h12
Chamberet (le bourg)		12h15	16h45	18h10
Rilhac-Treignac (le bourg)				
Peyrissac (le bourg)				
Treignac (le bourg)	06h27	12h25	16h55	18h20
Affieux (Vergonjeanne)	06h29	12h27	16h57	
Affieux (le bourg)	06h31	12h29	16h59	
Uzerche (gare)				
Uzerche (Pont neuf)				
Seilhac (place de l'horloge)	06h58*	12h55*	17h25	
Tulle (Gambetta)	07h20	13h20		
Tulle (place Brigouleix)	07h22	13h22		
Tulle (gare)	07h27	13h27		
Tulle (lycée Cassin)				



Carte solidaire



La Carte Solidaire permet de voyager à bord des trains et des cars régionaux de Nouvelle-Aquitaine avec une réduction de 80% sur le prix du billet.



Elle est réservée aux habitants de Nouvelle-Aquitaine et qui sont dans l'une des situations suivantes :

- quotient familial inférieur à 870€
- bénéficiaire de l'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés)
- bénéficiaire de l' ADA (Allocation pour Demandeurs d'Asile)
- titulaires d'une autorisation provisoire de séjour



La Carte Solidaire est valable 1 an et renouvelable.



Elle est gratuite et nominative.



Vous pouvez faire la demande en ligne sur transports.nouvelle-aquitaine.fr ou par courrier en envoyant votre dossier complet.



Plus d'informations sur <https://cartesolidaire-nouvelle-aquitaine.cba.fr/> ou au 0 969 36 89 11.

Aide Individuelle au Transport (AIT)



L'Aide Individuelle au Transport (AIT) est une aide financière particulière et individuelle réservée aux élèves ne pouvant bénéficier ni du réseau de transport routier régional ni du réseau TER.



Elle est réservée aux élèves de la région Nouvelle-Aquitaine dont le trajet jusqu'à leur établissement ne peut être assuré par les transports routiers ou par le réseau TER.



Le barème de cette aide individuelle est calculé en fonction :

- de la distance parcourue entre le domicile de l'élève et son établissement
- du statut de l'élève (interne ou demi-pensionnaire)
- du quotient familial

Ainsi pour les élèves internes le montant de l'aide va de 42€ à 624€/an. Pour les élèves demi-pensionnaires elle va de 208€ à 780€/an.



Vous pouvez télécharger le formulaire de demande sur le site de la région à l'adresse suivante : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/toute-lactualite-des-transport/laide-individuelle-au-transport>



Transport scolaire



**BON A
SAVOIR**

Voyager à bord d'une ligne de transport scolaire : c'est possible !

Vous pouvez monter à bord des cars réservés au transport scolaire pour des **déplacements réguliers**.

Ce service s'adresse aux habitants de Nouvelle-Aquitaine dont le besoin de **déplacement régulier** est en phase avec le rythme et le calendrier scolaire, et sous réserve des places disponibles dans le car.

L'accès des usagers tout public aux lignes des transports scolaires se fait uniquement sur demande.

Vous devez compléter un dossier que les services régionaux étudieront. Les demandes sont validées en fonction des éléments du dossier.

Plus d'informations :

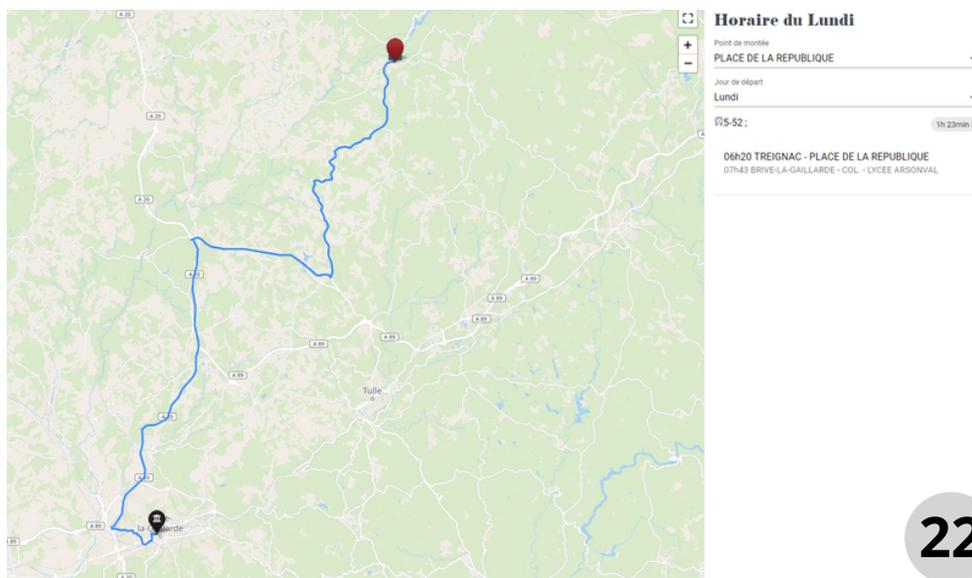
<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/les-offres/cars-voyager-sur-une-ligne-de-transport-scolaire>

Retrouvez dans les pages suivantes les fiches horaires ainsi que les itinéraires des lignes de transport scolaires de notre territoire intercommunal (à destination d'un établissement scolaire du territoire OU au départ du territoire vers un établissement scolaire hors territoire).

Les itinéraires sont généraux (vous pouvez retrouver le détail des arrêts dans les fiches horaires correspondantes).

Retrouvez les horaires et itinéraires des cars régionaux via le site de recherche développé par la région :

<https://scolaire.transports.nouvelle-aquitaine.fr/school-iti/rna/#/school-iti/rna/traveller>



Transport scolaire vers Treignac (école et collège)

Fiches horaires



Ligne 5-28 - Chamberet - Chamberet Mairie (puis correspondance vers Treignac collège)

Aller (Chamberet vers Chamberet Mairie)	
Les jours	L, Ma, Me, J, V
Chamberet - Fureix	07:20
Chamberet - Jaguet	07:35
Chamberet - Lachaud	07:40
Chamberet - Mairie	07:45

Correspondance Ligne 5-26 vers Treignac collège

Retour (Chamberet école vers Chamberet)		
Les jours	L, Ma, J, V	Me
Chamberet - école	16:40	Correspondance Ligne 5-26 depuis Treignac collège
Chamberet - Jaguet	16:45	
Chamberet - Le Mazaufroid	16:50	
Chamberet - Mazalaigue	16:51	
Chamberet - Cros	16:55	
L'église aux Bois - Jeux	17:00	
Chamberet - Mairie	17:50	
Chamberet - Jaguet	17:55	13:21
Chamberet - Lachaud	18:05	13:25
Chamberet - Fureix	18:10	13:40



Ligne 5-16 - Lacelle - Treignac collège

Aller (Lacelle vers Treignac collège)	
Les jours	L, Ma, Me, J, V
Lacelle - Le bourg	07:25
Lacelle - Les Goursolles	07:30
St Hilaire les Courbes - Auberge	07:34
St Hilaire les Courbes - La Faurie Haute	07:35
St Hilaire les Courbes - Couturas	07:45
St Hilaire les Courbes - Le Chassaing	07:55
Treignac - collège Lakanal	08:09

Retour (Treignac collège vers Lacelle)		
Les jours	L, Ma, J, V	Me
Treignac - collège Lakanal	17:20	13:00
St Hilaire les Courbes - Le Chassaing	17:40	13:15
St Hilaire les Courbes - Couturas	17:50	13:25
St Hilaire les Courbes - La Faurie Haute	17:58	13:29
St Hilaire les Courbes - Auberge	18:00	13:30
Lacelle - Les Goursolles	18:06	13:36
Lacelle - Le bourg	18:12	13:40



Ligne 5-24 - Lacelle - Treignac école

Aller (Lacelle vers Treignac école)	
Les jours	L, Ma, Me, J, V
Lacelle - Les Goursolles	08:30
St Hilaire les Courbes - La Faurie	08:40
Treignac - école	08:55

Retour (Treignac école vers Lacelle)		
Les jours	L, Ma, J, V	Me
Treignac - école	16:35	12:05
St Hilaire les Courbes - La Faurie	16:50	12:20
Lacelle - Les Goursolles	17:00	12:30



Ligne 5-20 - Le Lonzac - Treignac collège

Aller (Le Lonzac vers Treignac collège)	
Les jours	L, Ma, Me, J, V
Le Lonzac - Le Varisou	07:30
Le Lonzac - Eglise	07:31
Le Lonzac - Le Suc	07:38
Le Lonzac - Pommier	07:41
Le Lonzac - Tennis	07:45
Madranges - Le bourg abribus	07:55
Treignac - collège Lakanal	08:05

Retour (Treignac collège vers Le Lonzac)		
Les jours	L, Ma, J, V	Me
Treignac - collège Lakanal	17:30	13:00
Madranges - Le bourg abribus	17:43	13:13
Le Lonzac - Tennis	17:50	13:20
Le Lonzac - Pommier	17:53	13:23
Le Lonzac - Le Suc	17:56	13:26
Le Lonzac - Eglise	18:02	13:34
Le Lonzac - Le Varisou	18:03	13:35



Ligne 5-13 - Madranges - Treignac collège

Aller (Madranges vers Treignac école)	
Les jours	L, Ma, Me, J, V
Madranges - rue de la Chapelle	08:31
Affieux - Le Peuch	08:40
Treignac - école	08:50

Retour (Treignac école vers Madranges)		
Les jours	L, Ma, J, V	Me
Treignac - école	16:20	12:00
Affieux - Le Peuch	16:30	12:20
Madranges - rue de la Chapelle	16:40	12:30



Ligne 5-17 - Peyrissac - Treignac collège

Aller (Peyrissac vers Treignac collège)	
Les jours	L, Ma, Me, J, V
Peyrissac - route d'Uzerche	07:32
Affieux - La Chapelle	07:38
Affieux - La Combe Mathieu	07:48
Affieux - route de Treignac	07:51
Treignac - Village Vacances	08:00
Treignac - collège Lakanal	08:10

Retour (Treignac collège vers Peyrissac)		
Les jours	L, Ma, J, V	Me
Treignac - collège Lakanal	17:30	13:00
Treignac - Village Vacances	17:40	13:10
Affieux - route de Treignac	17:51	13:21
Affieux - La Combe Mathieu	17:54	13:24
Affieux - La Chapelle	18:00	13:30
Peyrissac - route d'Uzerche	18:12	13:42



Ligne 5-19 - Peyrissac - Treignac école

Aller (Peyrissac vers Treignac école)	
Les jours	L, Ma, Me, J, V
Peyrissac - route d'Uzerche	08:24
Peyrissac - route d'Uzerche 2	08:28
Affieux - La Chapelle	08:32
Affieux - Rivière	08:38
Affieux - La Combe Mathieu	08:48
Treignac - école	08:50

Retour (Treignac école vers Peyrissac)		
Les jours	L, Ma, J, V	Me
Treignac - école	16:37	12:10
Affieux - La Combe Mathieu	16:45	12:21
Affieux - Rivière	16:51	12:25
Affieux - La Chapelle	16:54	12:26
Peyrissac - route d'Uzerche 2	17:06	12:33
Peyrissac - route d'Uzerche	17:08	12:34



Ligne 5-12 - Pradines - Treignac collège

Aller (Pradines vers Treignac collège)	
Les jours	L, Ma, Me, J, V
Pradines - Peyrat	07:15
Pradines - Le bourg	07:23
Gourdon-Murat - Le bourg	07:32
Bugeat - gare SNCF	07:37
Viam - Chez Rambard	07:50
Treignac - Les Combelles	07:55
Treignac - Les Bariousses	08:00
Treignac - Les Rivières	08:03
Treignac - collège Lakanal	08:10

Retour (Treignac collège vers Pradines)		
Les jours	L, Ma, J, V	Me
Treignac - collège Lakanal	17:25	13:00
Treignac - Les Rivières	17:28	13:01
Treignac - Les Bariousses	17:30	13:02
Treignac - Les Combelles	17:45	13:15
Viam - Chez Rambard	17:55	13:25
Bugeat - gare SNCF	18:00	13:30
Gourdon-Murat - Le bourg	18:10	13:45
Pradines - Le bourg	18:20	13:55
Pradines - Peyrat	18:30	14:05



Ligne 5-26 - Rilhac-Treignac - Treignac collège

Aller (Rilhac-Treignac vers Treignac collège)	
Les jours	L, Ma, Me, J, V
Rilhac-Treignac - Le bourg	07:32
Rilhac-Treignac - Chez Cavert	07:35
Chamberet - La Cipièrre	07:40
Chamberet - Mairie	07:46
Soudaine-Lavinadière - Rte des Genets	07:50
Soudaine-Lavinadière - Le Terrier	07:53
Treignac - collège Lakanal	08:00

Retour (Treignac collège vers Rilhac-Treignac)		
Les jours	L, Ma, J, V	Me
Treignac - collège Lakanal	17:35	13:00
Chamberet - Le Mons	17:44	13:15
Chamberet - Mairie	17:49	13:20
Chamberet - La Cipièrre	17:55	13:27
Rilhac-Treignac - Chez Cavert	17:59	13:31
Rilhac-Treignac - Le bourg	18:02	13:35
Soudaine-Lavinadière - Le Terrier	18:15	13:48



Ligne 5-25 - St Hilaire les Courbes - Treignac école

Aller (St Hilaire les Courbes vers Treignac école)	
Les jours	L, Ma, Me, J, V
St Hilaire - Moulin de Chabannes	08:15
St Hilaire - Couturas	08:20
Treignac - Le Chassaing	08:35
Treignac - école	08:55

Retour (Treignac école vers St Hilaire les Courbes)		
Les jours	L, Ma, J, V	Me
Treignac - école	16:25	11:55
Treignac - Le Chassaing	16:40	12:20
St Hilaire - Couturas	16:55	12:35
St Hilaire - Moulin de Chabannes	17:00	12:40



Ligne 5-30 - Tarnac - Bugeat (puis correspondance vers Treignac collège)

Aller (Tarnac vers Bugeat)	
Les jours	L, Ma, Me, J, V
Tarnac - Eglise	07:15
Toy-Viam - La Bâtisse	07:20
Viam - Puy Lagarde	07:30
Bugeat - 8 rue Courcelage	07:33
Bugeat - gare SNCF	07:36

Correspondance Ligne 5-12 vers Treignac collège

Retour (Bugeat vers Tarnac)		
Les jours	L, Ma, J, V	Me
Bugeat - gare SNCF	17:40	13:30
Bugeat - 8 rue Courcelage	17:55	13:35
Viam - Puy Lagarde	18:00	13:37
Toy-Viam - La Bâtisse	18:10	13:40
Tarnac - Eglise	18:18	13:45

Correspondance
Ligne 5-12 depuis
Treignac collège



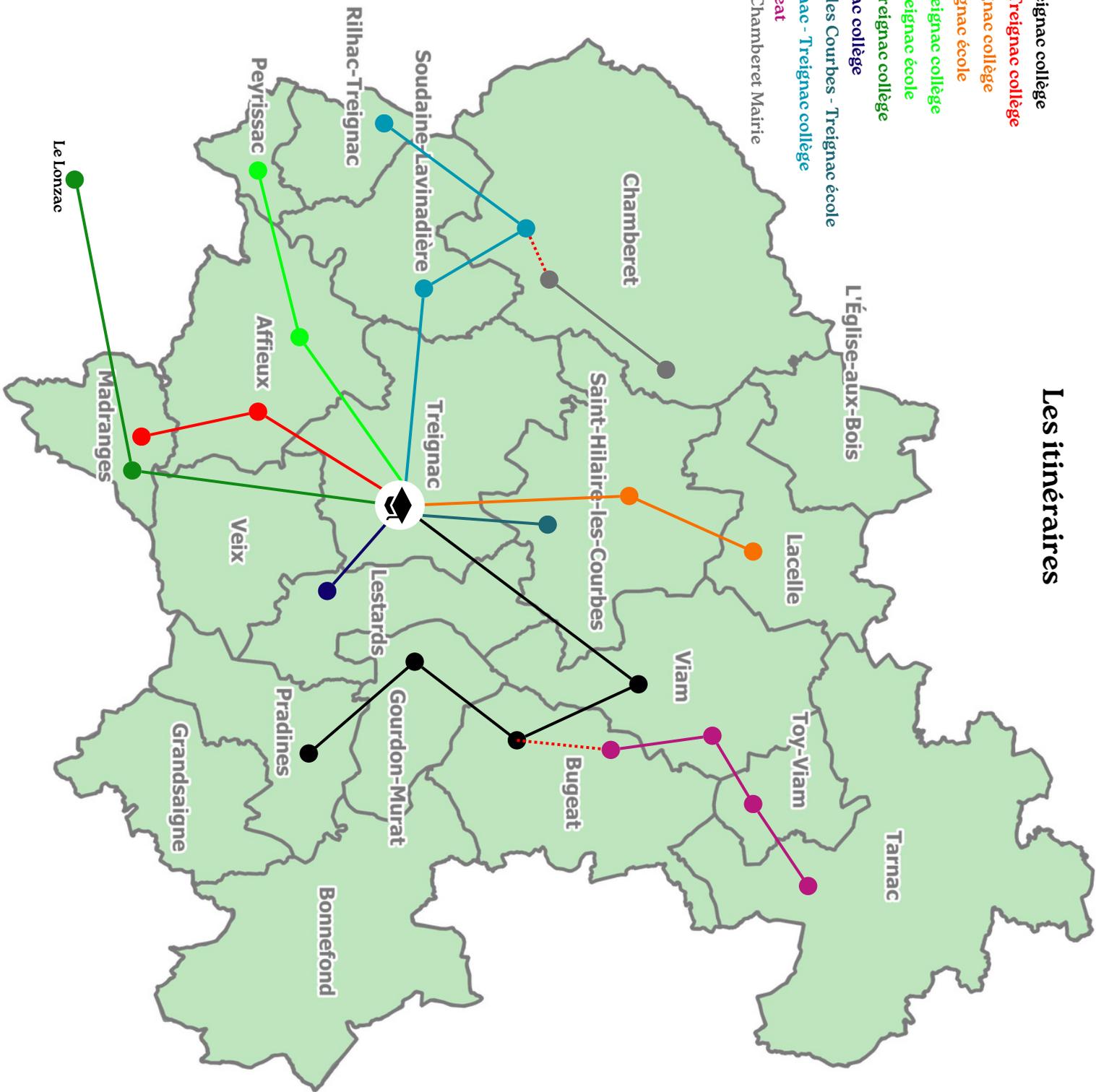
Ligne 5-23 - Veix - Treignac collège

Aller (Veix vers Treignac collège)	
Les jours	L, Ma, Me, J, V
Lestards - Coissac	07:36
Lestards - Le Châlet	07:45
Treignac - Ussange	07:55
Treignac - Les Simons	08:00
Treignac - collège Lakanal	08:04
Treignac - L'Epine	08:40
Treignac - école	08:50

Retour (Treignac collège vers Veix)		
Les jours	L, Ma, J, V	Me
Treignac - école	16:30	12:00
Treignac - L'Epine	16:40	12:10
Treignac - collège Lakanal	17:30	13:15
Treignac - Les Simons	17:40	13:20
Treignac - Ussange	17:45	13:25
Lestards - Le Châlet	17:50	13:35
Lestards - Coissac	17:59	13:44

Les itinéraires

- Correspondances
- Ligne 5-12 Pradines - Treignac collège
- Ligne 5-13 Madranges - Treignac collège
- Ligne 5-16 Lacelle - Treignac collège
- Ligne 5-24 Lacelle - Treignac école
- Ligne 5-17 Peyrissac - Treignac collège
- Ligne 5-19 Peyrissac - Treignac école
- Ligne 5-20 Le Lonzac - Treignac collège
- Ligne 5-23 Veix - Treignac collège
- Ligne 5-25 Saint Hilaire les Courbes - Treignac école
- Ligne 5-26 Rilhac-Treignac - Treignac collège
- Ligne 5-30 Tarnac - Bugéat
- Ligne 5-28 Chamberet - Chamberet Mairie



Transport scolaire vers Bugeat école et Chamberet école

Fiches horaires



Ligne 5-35 - Bonnefond - Pradines - Bugeat école

Aller (Pradines vers Bugeat école)	
Les jours	L, Ma, J, V
Bonnefond - Anglard	08:05
Bonnefond - La Nouaille	08:15
Pradines - Eglise	08:25
Gourdon-Murat - Le Prat	08:40
Bugeat - école	08:50

Retour (Bugeat école vers Pradines)	
Les jours	L, Ma, J, V
Bugeat - école	16:30
Gourdon-Murat - Le Prat	16:45
Pradines - Eglise	16:55
Bonnefond - La Nouaille	17:05
Bonnefond - Anglard	17:15



Ligne 5-33 - St Merd les Oussines - Bugeat école

Aller (St Merd les Oussines vers Bugeat école)	
Les jours	L, Ma, J, V
St Merd les Oussines - Les Fargettes	08:27
Pérols - Le Lavoir	08:45
Bugeat - école	08:53

Retour (Bugeat école vers St Merd les Oussines)	
Les jours	L, Ma, J, V
Bugeat - école	16:32
Pérols - Le Lavoir	16:37
St Merd les Oussines - Les Fargettes	16:50



Ligne 5-32 - Tarnac - Bugeat école

Aller (Tarnac vers Bugeat école)	
Les jours	L, Ma, J, V
Tarnac - Lépine	08:05
Tarnac - Couffy	08:15
Tarnac - Lafage	08:20
Tarnac - école	08:25
Viam - La Moratille	08:35
Viam - Chez Rambard	08:43
Bugeat - école	08:53

Retour (Bugeat école vers Tarnac)	
Les jours	L, Ma, J, V
Bugeat - école	16:25
Viam - Chez Rambard	16:40
Viam - La Moratille	16:45
Tarnac - Lépine	17:00
Tarnac - Lafage	17:10
Tarnac - Couffy	17:15
Tarnac - école	17:25



Ligne 5-27 - Chamberet - Chamberet école

Aller (Chamberet vers Chamberet école)	
Les jours	L, Ma, Me, J, V
Chamberet - La Joubert	07:05
Chamberet - 139 Rte de Ciblac	07:20
Chamberet - La Favesle	07:30
Chamberet - Mairie	07:45
Chamberet - Le Cheyron	08:20
Chamberet - école	08:47

Retour (Chamberet école vers Chamberet)		
Les jours	L, Ma, J, V	Me
Chamberet - école	16:30	
Chamberet - Les Plats Mme Jamilloux	16:45	
Chamberet - Le Cheyron	17:01	
Chamberet - Mairie	17:49	13:19
Chamberet - La Joubert	17:55	13:25
Chamberet - 139 Rte de Ciblac	18:05	13:35
Chamberet - La Favesle	18:22	13:42



Ligne 5-28 bis - L'Eglise aux bois - Chamberet école

Aller (L'Eglise aux Bois vers Chamberet école)	
Les jours	L, Ma, Me, J, V
L'église aux Bois - Jeux	08:20
Chamberet - Cros	08:30
Chamberet - Mazalaigue	08:32
Chamberet - Le Mazaufroid	08:35
Chamberet - Jaguet	08:45
Chamberet - école	08:55

Retour (Chamberet école vers Chamberet)			
Les jours	L, Ma, J, V	Me	
Chamberet - école	16:40	Correspondance Ligne 5-26 depuis Treignac collège	
Chamberet - Jaguet	16:45		
Chamberet - Le Mazaufroid	16:50		
Chamberet - Mazalaigue	16:51		
Chamberet - Cros	16:55		
L'église aux Bois - Jeux	17:00		
Chamberet - Mairie	17:50		
Chamberet - Jaguet	17:55		13:21
Chamberet - Lachaud	18:05		13:25
Chamberet - Fureix	18:10		13:40

Les itinéraires



Correspondances

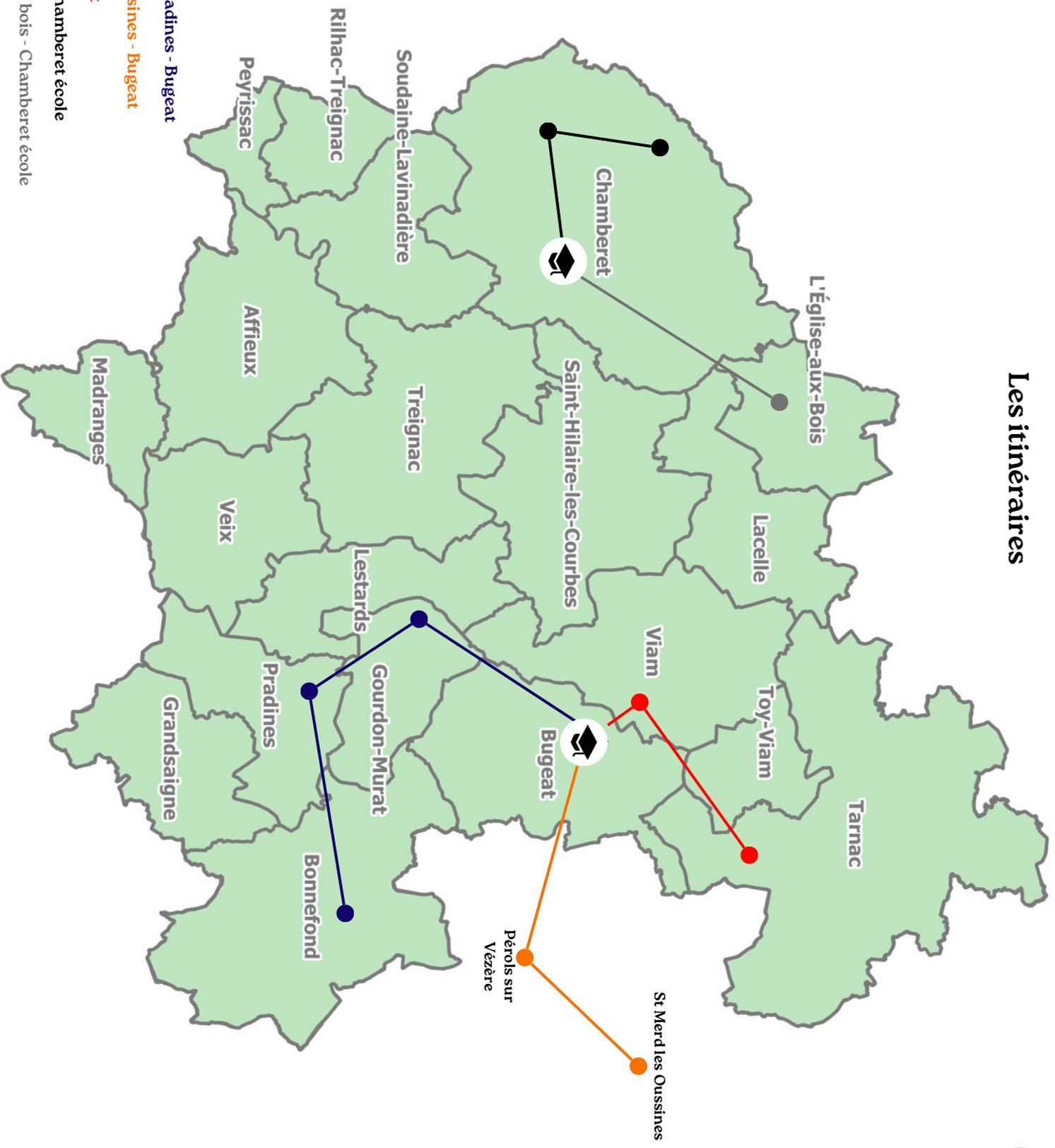
Ligne 5-35 - Bonnefond - Pradines - Bugeat

Ligne 5-33 St Merdes Oussines - Bugeat

Ligne 5-32 Tarnac - Bugeat

Ligne 5-27 Chamberet - Chamberet école

Ligne 5-28 bis L'Eglise aux bois - Chamberet école



Fiches horaires



Ligne 5-31 - Bonnefond - Pérols sur Vézère (puis correspondance vers Meymac collège)

Aller (Bonnefond vers Pérols)	
Les jours	L, Ma, Me, J, V
Bonnefond - La Nouaille	07:15
Bonnefond - Le bourg	07:20
Bonnefond - La Fronfreyde	07:25
Pérols - Barsanges CRST D979	07:32

Correspondance Ligne 5-40 vers Meymac collège

Retour (Pérols vers Bonnefond)		
Les jours	L, Ma, J, V	Me
Correspondance Ligne 5-40 depuis Meymac collège		
Pérols - Barsanges CRST D979	17:38	13:38
Bonnefond - La Fronfreyde	17:45	13:45
Bonnefond - Le bourg	17:50	13:50
Bonnefond - La Nouaille	17:55	13:55



Ligne 5-40 - Bugeat - Meymac collège

Aller (Bugeat vers Meymac)	
Les jours	L, Ma, Me, J, V
Bugeat - Le bourg	07:25
Pérols sur Vézère - Le bourg	07:32
Pérols sur Vézère - Barsanges	07:38
Meymac - route de Paris	07:50
Meymac - Chemin du Champ Peyrat	07:52
Meymac - Collège	08:00

Retour (Meymac vers Bugeat)		
Les jours	L, Ma, J, V	Me
Meymac - Collège	17:10	13:10
Meymac - Route de Paris	17:20	13:20
Meymac - Chemin du Champ Peyrat	17:25	13:30
Pérols sur Vézère - Barsanges	17:37	13:39
Pérols sur Vézère - Le bourg	17:45	13:45
Bugeat - Le bourg	17:52	13:52



Ligne 5-53 - Bugeat - Ussel collèges et lycées

Aller (Bugeat vers Ussel)	
Les jours	L, Ma, Me, J, V
Bugeat - gare SNCF	06:10
Toy-Viam - Le bourg	06:15
Tarnac - Le bourg	06:25
Peyrelevade - Le bourg	06:40
Saint-Setiers - Vieillemaison	06:55
Saint-Setiers - Le bourg	06:57
Saint-Setiers - Chasseline	07:03
Sornac - Le bourg	07:10
Sornac - Champ de la Croix	07:13
Bellechassagne - La Pradotte	07:17
Bellechassagne - Le bourg	07:19
Ussel - collège/lycée N.D de la Providence	07:35
Ussel - collège Voltaire	07:43
Ussel - lycée B. de Ventadour	07:52

Retour (Ussel vers Bugeat)		
Les jours	L, Ma, J, V	Me
Ussel - lycée B. de Ventadour	17:20	12:55
Ussel - collège Voltaire	17:30	13:10
Bellechassagne - Le bourg	17:50	13:31
Bellechassagne - La Pradotte	17:55	13:35
Sornac - Champ de la Croix	18:00	13:40
Sornac - Le bourg	18:03	13:43
Saint-Setiers - Chasseline	18:07	13:50
Saint-Setiers - Le bourg	18:14	14:00
Saint-Setiers - Vieillemaison	18:17	14:05
Peyrelevade - Le bourg	18:22	14:12
Tarnac - Le bourg	18:43	14:25
Toy-Viam - Le bourg	18:53	14:30
Bugeat - gare SNCF	18:58	14:37



Ligne 5-37 - Madranges - Le Lonzac école

Aller (Madranges vers Le Lonzac école)	
Les jours	L, Ma, J, V
Le Lonzac - Counil	07:48
Madranges - 5 Rte de Tulle	08:01
Madranges - 14 Rte de Treignac	08:04
Le Lonzac - Le Plantadis	08:15
Le Lonzac - école	08:22

Retour (Le Lonzac école vers Madranges)	
Les jours	L, Ma, J, V
Le Lonzac - école	16:35
Le Lonzac - Le Plantadis	16:45
Madranges - 14 Rte de Treignac	16:58
Madranges - 5 Rte de Tulle	17:00
Le Lonzac - Counil	17:07



Ligne 6-28 - Pradines - Egletons collège et lycée

Aller (Pradines vers Egletons)	
Les jours	L, Ma, Me, J, V
Pradines - La Gane	07:09
Grandsaigne - Chazalnoel	07:16
St Yrieix le Déjalat - Le bourg	07:28
Egletons - collège	07:40
Egletons - lycée Caraminot	07:45

Retour (Ussel vers Bugeat)		
Les jours	L, Ma, J, V	Me
Egletons - lycée Caraminot	17:10	13:05
Egletons - collège	17:15	13:10
St Yrieix le Déjalat - Le bourg	17:30	13:25
Grandsaigne - Chazalnoel	17:42	13:37
Pradines - La Gane	17:49	13:44



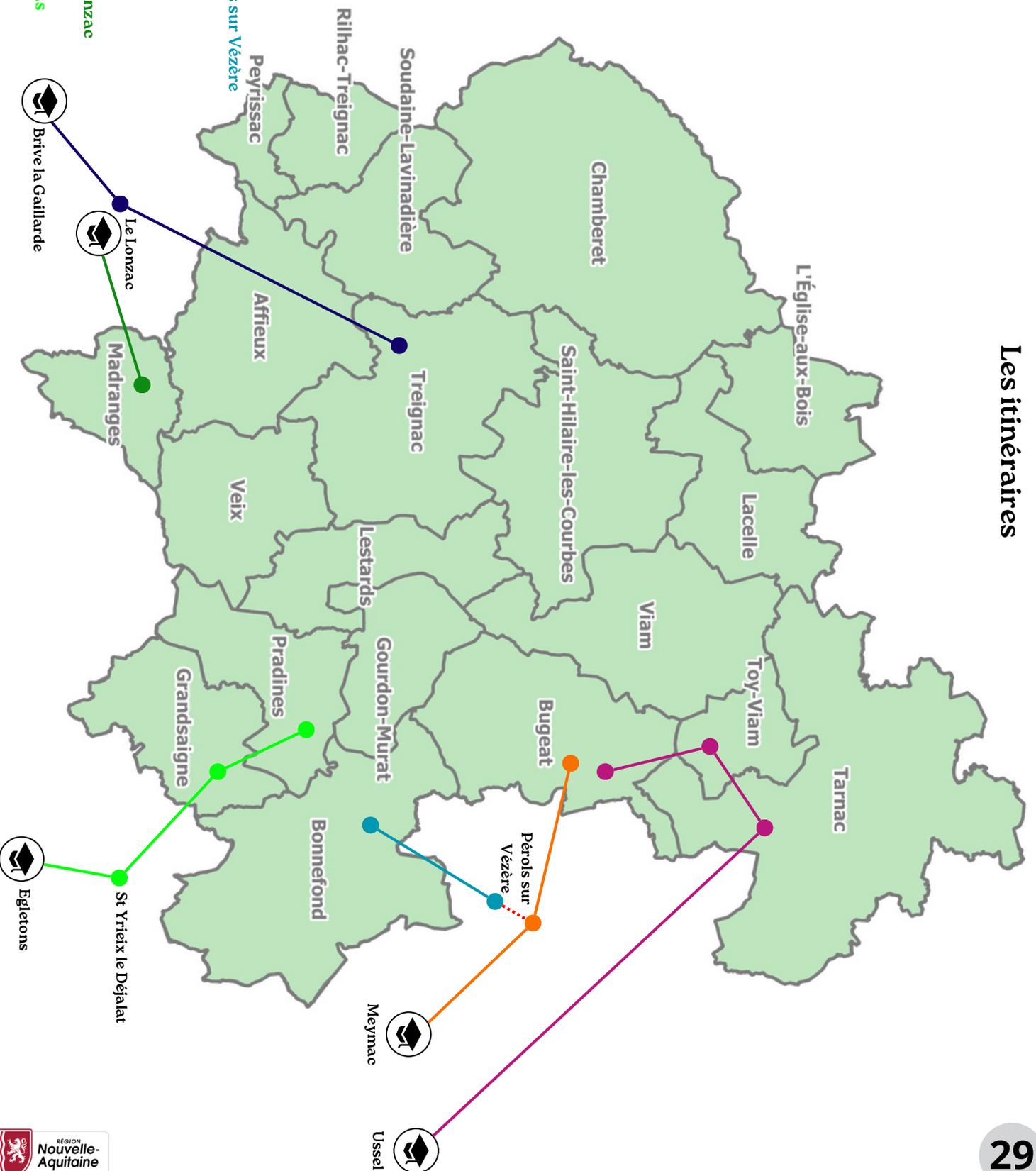
Ligne 5-52 - Treignac - Brive collèges et lycées

Aller (Treignac vers Brive D'Arsonval)	
Les jours	L, Ma, Me, J, V
Treignac - place de la République	06:20
Le Lonzac - Le bourg	06:30
Chamboulive - Le bourg	06:40
Seilhac - Le bourg	06:48
Brive - lycée Lavoisier	07:25
Brive - collège/lycée Cabanis	07:35
Brive - collège/lycée D'Arsonval	07:43

Retour (Brive D'Arsonval vers Treignac)	
Les jours	L, Ma, Me, J, V
Brive - collège/lycée D'Arsonval	18:10
Brive - collège/lycée Cabanis	18:15
Brive - lycée Lavoisier	18:20
Seilhac - Le bourg	19:05
Chamboulive - Le bourg	19:15
Le Lonzac - Le bourg	19:25
Treignac - place de la République	19:35

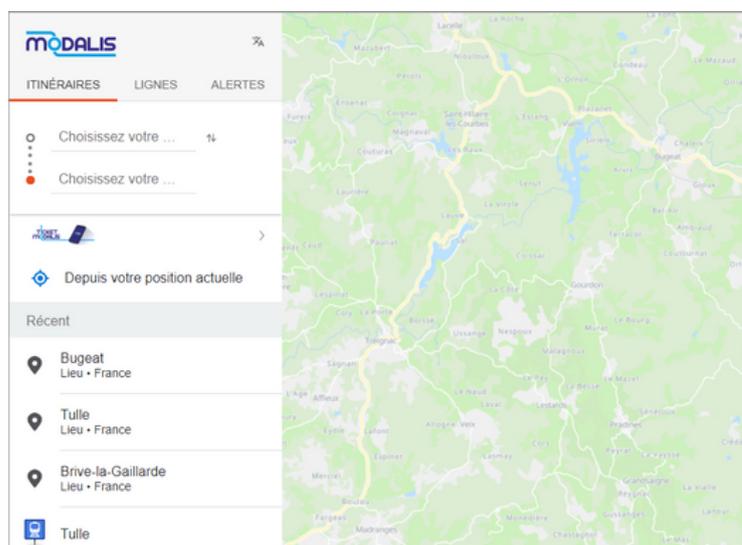
Les itinéraires

-  Correspondances
-  Ligne 5-31 Bonnefond - Péròls sur Vézère
-  Ligne 5-40 Bugéat - Meymac
-  Ligne 5-53 Bugéat - Ussel
-  Ligne 5-37 Madranges - Le Lonzac
-  Ligne 6-28 Pradines - Egletons
-  Ligne 5-52 Treignac - Brive





MODALIS



Modalis est un calculateur d'itinéraire multimodal. Il vous aide à organiser vos voyages en Nouvelle-Aquitaine en coordonnant plusieurs réseaux de transports régionaux (TER, cars régionaux) afin de vous proposer le trajet le plus adéquat.

Modalis n'intègre ni les transports scolaires ni le Transport à la Demande

Modalis est disponible sur le site Internet de la région Nouvelle-Aquitaine à l'adresse suivante : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/modalis>

Modalis existe aussi en application mobile. N'hésitez pas à la télécharger (disponible gratuitement sur Google Play et App Store).

Modalis, une seule carte pour tous les transports régionaux.

Sur la carte Modalis, retrouvez vos abonnements et titres de transport pour les TER et cars régionaux.

Elle peut être rechargée en ligne ou au guichet.

Gratuite, elle vous permet en outre de bénéficier de réductions sur vos billets et abonnements (jusqu'à 75% de réduction sur certains trajets).

La carte doit être demandée en ligne à l'adresse suivante :

<https://vad.keolis.com/ter-nouvelle-aquitaine-commandecarte/#!/offres>



TICKET
MODALIS

L'application Ticket Modalis vous permet d'acheter votre titre de transport (TER et cars régionaux) depuis votre smartphone.

Téléchargez l'application, créez un compte, choisissez votre titre de transport et réglez par carte bancaire. Depuis l'application vous pouvez également scanner le QR Code présent à l'entrée des cars régionaux afin de valider votre titre de transport.

Ticket Modalis est disponible gratuitement sur Google Play et App Store.

Plus d'informations sur <http://modalis.fr>



Aide à la mobilité

La mobilité est un enjeu essentiel de l'inclusion sociale et du développement économique. Il est donc primordial de pouvoir garantir un accès pour tous à la mobilité. Dans cette perspective certaines associations peuvent vous aider dans vos démarches vers plus l'autonomie.

G. A. S. E. L. (Garage Associatif et Solidaire En Limousin)

GASEL est un garage solidaire qui permet de réparer son véhicule, soi-même ou accompagné. Vous bénéficiez d'un encadrement par un professionnel dans un espace équipé, sécurisé et respectueux de l'environnement.



GASEL vous fournit sur place tous les vêtements obligatoires pour votre sécurité (vêtements de travail, chaussures de sécurité, casques, gants, lunettes de protection)



Atelier de 300m² (ponts élévateurs, machine à pneus, monteuse, démonteuse, équilibreuse, poste à souder, presse, compresseur)



GASEL réalise aussi des formations collectives (freins, moteur, vidange). Si vous êtes intéressé n'hésitez pas à les contacter.



Les tarifs horaires varient en fonction de votre disponibilité et de votre autonomie. Vous pouvez adhérer à l'association GASEL. Le montant de l'adhésion annuelle est calculé sur la base de vos revenus.



@ GASEL, place de la Gare, 19170

LACELLE

05 55 95 73 24

garagesolidaire19@gmail.com

Judi, Vendredi et Samedi : 10h-18h

<https://garagegasel.wordpress.com>

Pôle Emploi



Aide pour la recherche d'emploi

Grâce à Pôle Emploi, bénéficiez d'une prise en charge de vos frais lors d'un déplacement pour un entretien d'embauche, un concours public, un examen certifiant ou une immersion professionnelle.



Frais kilométriques



Billets de train



Frais de repas



Frais d'hébergement

Conditions et informations sur

www.pole-emploi.fr/candidat/vos-recherches/les-aides-financieres/recherche-d'emploi

Syndicat de la Montagne Limousine

Le Syndicat de la Montagne Limousine a fondé un groupe "Mobilité" afin de proposer, sur l'ensemble du Plateau de Millevaches, des solutions aux personnes qui n'ont pas le permis ou qui ne sont pas véhiculées. L'objectif est de trouver des alternatives à la voiture individuelle.



Vous trouverez sur leur site Internet des cartes recensant les transports existants sur le Plateau (Corrèze, Creuse et Haute Vienne) ainsi que les horaires des bus et des trains à télécharger : <https://syndicat-montagne.org/fiches-horaire-des-lignes-de-cars/>



Vous pourrez consulter ou vous inscrire sur le répertoire des trajets réguliers à l'adresse suivante : <https://syndicat-montagne.org/covoiturage-des-tableaux-pour-connaître-les-trajets-reguliers-des-uns-et-des-autres/>

Ce dispositif vise à mettre en relation les habitants du Plateau qui font régulièrement le même trajet afin de favoriser le co-voiturage.

Plus d'informations sur <https://syndicat-montagne.org/mobilite/>

A. D. E. R. (Association Départementale pour l'Education Routière)

ADER 19 est une association qui favorise l'insertion socio-professionnelle des personnes n'ayant pas de moyen de locomotion.



ADER Formation : les formations proposées par ADER vous permettent d'acquérir les règles et connaissances de base en termes de mobilité (préparations aux différents permis, formations piétons, remises à niveau code et conduite).



ADER Location : si vous n'avez pas de moyen de locomotion, ADER propose un service de location de véhicules (scooter et voiture) pour vous permettre d'accéder non seulement à un emploi ou une formation mais aussi à d'autres services (santé, culture, loisirs)

Tarifs :

*scooter = 15€/semaine

*voiture = 35€/semaine



Auto-Ecole Sociale : si vous souhaitez passer votre permis de conduire, ADER peut vous permettre de bénéficier d'un accompagnement social (formation adaptée et prise en charge individualisée). Sont proposées des formations pour les permis voiture, voiturette et 2 roues.



ADER n'alloue aucune aide financière mais peut vous orienter vers des organismes compétents octroyant des aides selon la situation.



Vous pouvez bénéficier d'une location sociale d'un véhicule (4€/jour), au départ des Maisons de la Solidarité Départementale de Meymac et Egletons. Pour plus d'informations, prenez contact avec une assistante sociale.



Plus d'informations sur
<https://ader19.wordpress.com> ou au **05 19 07 33 41**



Vous avez la parole

Retrouvez ici les témoignages de celles et ceux qui ont recours aux offres de mobilité présentées dans ce Guide.

Transport scolaire pour me rendre au travail

J'utilise le Transport scolaire tous les jours de la semaine pour me rendre au travail depuis Juin 2023. J'ai découvert cette possibilité sur le site Internet de la Communauté de communes (page Transports).

Ainsi nous n'avons pas eu besoin d'acheter un second véhicule pour notre foyer. A l'avantage économique, s'ajouter un critère écologique certain. En outre, les horaires du bus correspondent à mes horaires de bureau et l'arrêt de bus est situé à quelques pas de mon lieu de travail.

Je pense donc continuer à utiliser ce service dans les années à venir !

Delphine G.



Vélo à assistance électrique

Je loue à la Communauté de communes un vélo électrique depuis octobre 2023. Je l'utilise pour venir au travail car mon domicile se trouve à une distance raisonnable de mon lieu de travail (<10km).

Je l'ai beaucoup utilisé au mois d'octobre mais avec le mauvais temps actuel je ne l'utilise qu'une fois par semaine.

J'apprécie quand même de pouvoir venir au travail en vélo. Au vu du dénivelé, je ne pourrai pas le faire avec un vélo mécanique.

Alexia R.

ON EN PARLE

TREIGNAC ■ Un projet pour aider les automobilistes à choisir le vélo

« Du Jus dans les pédales »

La communauté de communes Vézère-Monédières (CCV2M) a lancé, en octobre, son nouveau projet de mobilité douce baptisé Du Jus dans les pédales.

Réalisé sur le modèle du projet éponyme créé par le PNR Millevaches en 2015, la communauté de communes a mis en place un beau projet et il est désormais possible pour tout habitant de la communauté de communes Vézère-Monédières de louer un vélo électrique.

Un parc locatif très bien fourni

Avec ses vingt communes, six milles habitants et six cents kilomètres carrés, la communauté de communes V2M s'est penchée sur les moyens de remplacer l'usage de la voiture et de privilégier la mobilité douce. C'est dans ce contexte qu'a été embauché Frantz Breitenbach, chargé de mission « mobilité douce » à la CCV2M. Il est en charge du nouveau parc de vélos situé à Treignac : trente vélos à assistance électrique, de qualité et de différentes tailles, des VTC (vélos tout chemins), adaptés au territoire et permettant de rouler sur



UTILISATEUR. Philippe a profité du dispositif pour se re-mettre au vélo et effectuer ses courses de tous les jours.

des routes secondaires. L'offre s'est même enrichie, (avec le soutien de Vélo en Famille et de la Caisse d'Allocations Familiales), de remorques pour enfants, de porte-bébés et bientôt de remorques bagagères.

Objectif : moins de voitures

Si cette offre se tourne en priorité vers les habitants du territoire c'est que l'objectif est d'accompagner les usagers de la voiture à changer leurs habitudes : trajet maison-travail, petites courses, trajet pour déposer les enfants à l'éco-

le... Avec un prix de location au mois relativement abordable (35 € en hiver, 50 € en été), le projet espère toucher le plus de monde possible.

« La durée de location maximale est de quatre mois. Notre but est de mettre aux habitants le pied à l'étrier pour qu'ils se tournent ensuite vers l'achat d'un vélo électrique » explique Frantz Breitenbach. Un accompagnement à l'achat est même mis en place pour savoir bien choisir son vélo électrique en fonction de son budget.

Le dispositif mis en place

il y a six mois environ connaît un certain succès.

Trois achats de vélo

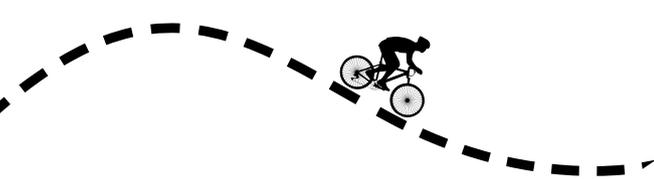
Quarante-deux personnes en ont bénéficié et trois d'entre elles ont conclu l'expérience par l'achat d'un vélo à assistance électrique. Pauline, maman de deux jeunes enfants a testé le dispositif en février-mars : « C'est idéal pour déposer les enfants à l'école. Avec l'assistance électrique nous mettons 10 minutes pour faire les 4 km. J'ai une voiture mais en entendant parler du projet j'ai voulu tester. ». Satisfaite, Pauline s'est offert un vélo électrique et une remorque pour son anniversaire le mois dernier. Philippe, retraité et habitant du bourg de Treignac, en profite lui pour aller chercher son pain et se remettre à l'activité physique : « Je faisais beaucoup de vélo quand j'étais jeune mais avec le territoire que l'on a, j'ai vite dû arrêter. Maintenant je pars des après-midi entières, dans des endroits où je ne pouvais plus aller. Je suis ravi ». La CCV2M réfléchit désormais à la création de nouvelles pistes cyclables sur le territoire. ■



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VÉZÈRE MONÉDIÈRES MILLESOURCES



*À bientôt sur nos
routes*



**Vous pouvez retrouver toutes ces informations
sur le site ccv2m.fr/transports/**

**Vous pouvez télécharger la version numérique
de ce guide à l'adresse suivante :**

<http://ccv2m.fr/transports/#guideV2M>